

• DE MARS À MAI 2024 •

ÉVALUATION DES CONCENTRATIONS EN DIOXYDE D'AZOTE DANS LA COMMUNE DE SCHOELCHER

> OBJECTIFS :

- Évaluer les concentrations en NO₂ sur la commune de Schoelcher
- Établir une cartographie de ce polluant sur la zone d'étude
- Évaluer les concentrations par rapport aux normes environnementales en vigueur
- Comparer les données de 2024 avec celles de 2012 pour analyser les évolutions

> CONTEXTE :

En 2024, dans le cadre du Programme Air de la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique (CACEM), Madininair a réalisé une évaluation des concentrations en dioxyde d'azote (NO₂), traceur de la pollution automobile, dans la commune de Schoelcher. Une précédente étude avait été effectuée en 2012, permettant une comparaison des évolutions sur cette période.

> MATÉRIEL ET MÉTHODES :

Prélèvement du dioxyde d'azote par tubes passifs sur 4 campagnes successives, selon le calendrier suivant :

CAMPAGNE 1	CAMPAGNE 2	CAMPAGNE 3	CAMPAGNE 4
Du 27/03 au 10/04/2024	Du 10/04 au 24/04/2024	Du 24/04 au 07/05/2024	Du 07/05 au 23/05/2024

Après échantillonnage, les tubes sont analysés par spectrophotométrie, au laboratoire d'analyses de Madininair.

RÉSULTATS

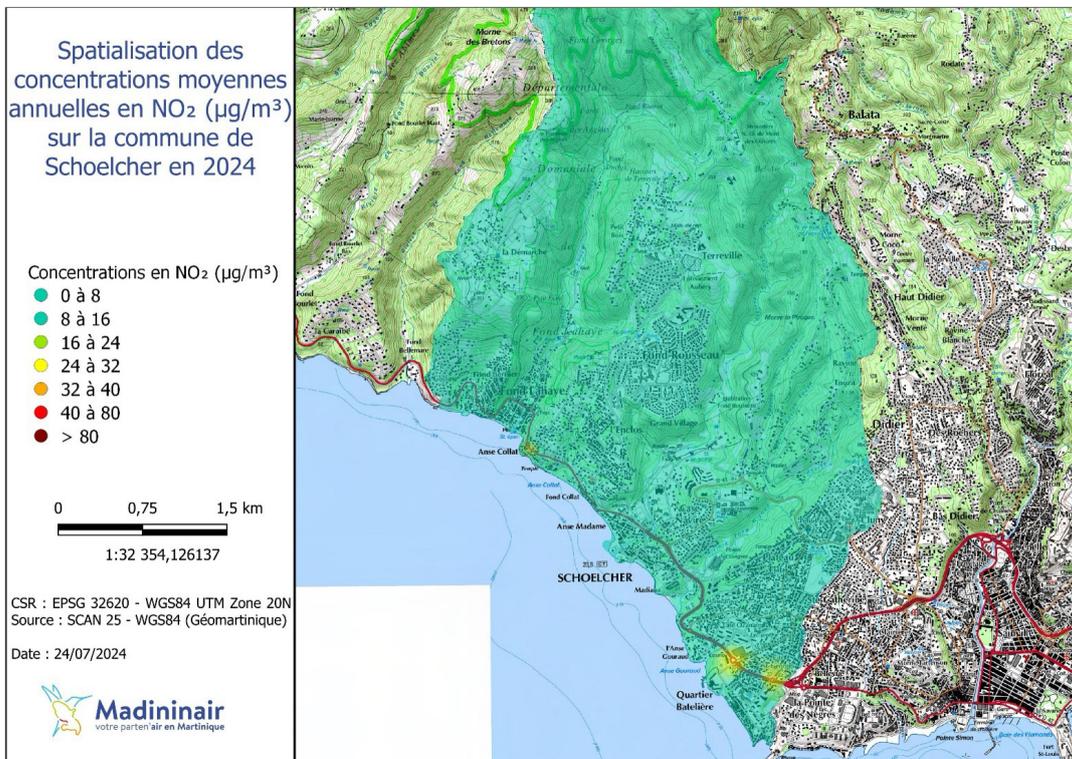
Sur la commune de Schoelcher, **aucun site ne dépasse la valeur limite annuelle pour la santé (40 µg/m³)**.

Deux sites dépassent le seuil d'évaluation inférieur (26 µg/m³) : le site 18 (rond-point « Batelière ») avec 29,9 µg/m³ et le site 36 (rond-point de la DEAL) avec 26,6 µg/m³.

Plusieurs sites, notamment le long de la RN2, dépassent la recommandation de l'OMS (10 µg/m³).

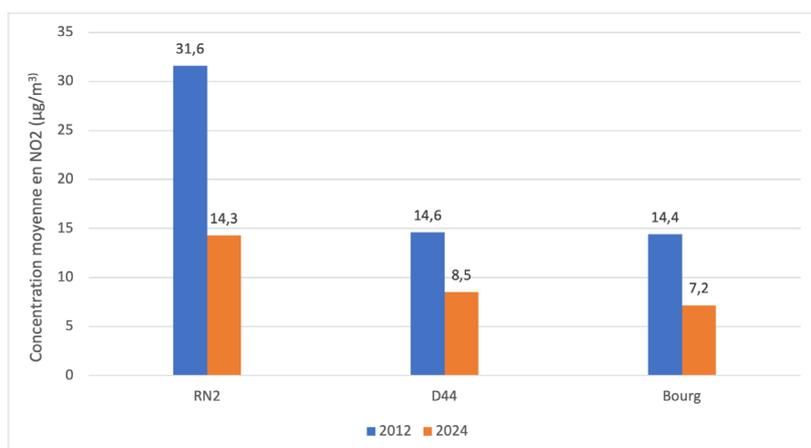
Les zones les plus impactées sont situées le long des axes routiers majeurs : RN2 et D44, reliant Schoelcher à Fort-de-France et aux communes du Nord Caraïbe.

En dehors de ces axes, les concentrations de NO₂ sont faibles, avec un risque minimal de dépassement des normes.



Spatialisation des concentrations moyennes annuelles en NO₂ dans la commune de Schoelcher

> COMPARAISON AVEC L'ANNÉE 2012



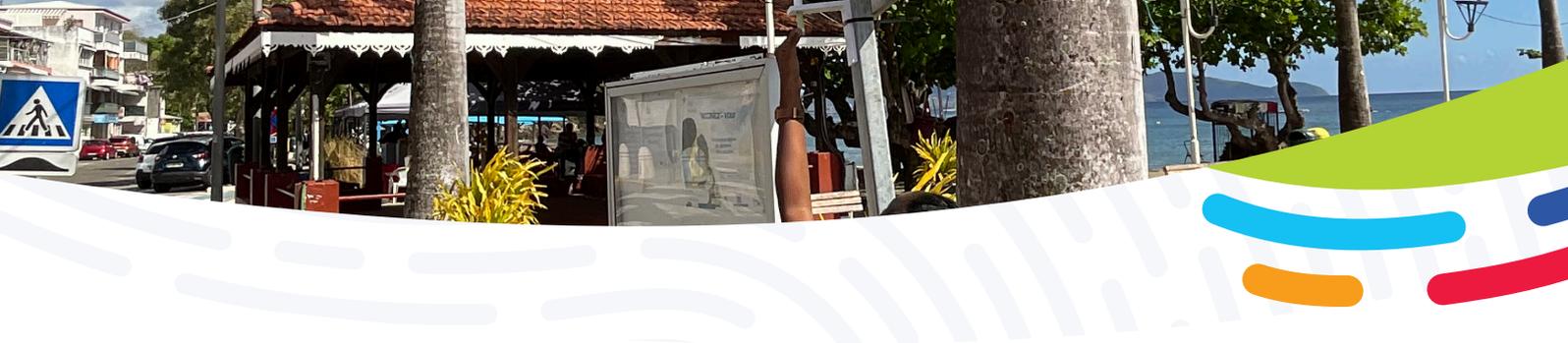
Comparaison des concentrations en NO₂ dans les zones de Schoelcher entre 2012 et 2024

Une étude de spatialisation NO₂ avait été réalisée en 2012 dans certaines zones de la commune de Schoelcher. Le graphique ci-après illustre la comparaison des concentrations en NO₂ dans les différentes zones de Schoelcher entre 2012 et 2024.

En 2024, une diminution globale des concentrations en NO₂ est observée sur tous les sites mesurés.

Les baisses les plus significatives concernent les zones situées dans le bourg de Schoelcher, le long de la RN2 et de la D44.

Les paramètres météorologiques, notamment la pluviométrie, et le renouvellement du parc automobile pourraient être à l'origine de la diminution globale des concentrations en NO₂ sur la commune de Schoelcher.



CONCLUSION

L'évaluation menée par Madininair en 2024 montre qu'**aucun site ne dépasse les normes réglementaires (40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) pour la protection de la santé dans la commune de Schoelcher.**

Deux sites dépassent le seuil d'évaluation inférieur, indiquant un risque modéré de dépassement des normes en cas de mesures réalisées toute l'année : le rond-point Batelière (29,9 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) et le rond-point de la Pointe de Jaham (26,6 $\mu\text{g}/\text{m}^3$).

Les zones situées sur les axes principaux RN2 et D44 restent les plus impactées par la pollution automobile, avec des niveaux parfois supérieurs à la recommandation de l'OMS (10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$).

Une diminution globale des concentrations par rapport à 2012 est observée. Cette baisse pourrait se justifier par le renouvellement du parc automobile composé de voitures moins polluantes et les paramètres météorologiques différents.

Ces résultats encouragent la poursuite des efforts pour limiter les émissions polluantes, en particulier le long des axes routiers principaux. Une nouvelle étude pourrait être programmée pour suivre les évolutions et les impacts des futures politiques environnementales et de transport.

ÉTUDE RÉALISÉE PAR



Madininair
31, rue du Professeur Raymond Garcin
Allée des Pruniers
97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48
info@madininair.fr
www.madininair.fr

